

Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine (FEWO) dans le cadre de son étude sur la participation des femmes et des filles dans le sport

Le 19 janvier 2023

Les efforts pour améliorer la participation des femmes et des filles dans le sport sont certes un objectif louable : le sport peut avoir des effets positifs sur la santé physique et mentale d'une personne. Toutefois, étant donné le contexte entourant les cas de violence et de maltraitance dans le sport, nous encourageons le gouvernement du Canada à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que l'augmentation de la participation des femmes et des filles s'accompagne d'un engagement accru envers le respect, l'inclusion et la sécurité dans le sport¹.

Notre mémoire et nos recommandations portent principalement sur la violence fondée sur le sexe (VFS) dans le sport. Nous sommes conscients qu'il y a des préjudices qui vont au-delà de la VFS dans le sport et qui ne sont pas de notre ressort, mais nous tenons à préciser que les plans gouvernementaux ne tiennent pas suffisamment compte de la VFS dans le sport. Nos recommandations s'inspirent largement des documents produits par les athlètes-survivants, ainsi que de notre expérience dans la défense des intérêts des victimes de VFS au Canada. Les recherches sur les dangers pour les athlètes, en particulier les jeunes athlètes féminines, mettent rapidement en évidence des formes ou des tendances claires de violence : dommages psychologiques causés par un déséquilibre de pouvoir entre les entraîneurs et les athlètes, inaction à la suite de signalements de cas de violence, et manque de formation des entraîneurs et des athlètes sur le consentement, les agressions et la maltraitance.

Le déséquilibre de pouvoir dans les relations entraîneur-athlète

La dynamique des relations entre les entraîneurs et les athlètes dans la culture du sport de compétition au Canada a créé ce que les athlètes appellent une « culture de la peur et du silence² ». Dans une large mesure, cette culture est la conséquence du déséquilibre de pouvoir et du fait qu'un athlète risque de perdre sa place dans une équipe s'il dénonce la violence³. Selon Willson *et coll.* (2022), « le déséquilibre de pouvoir est trop important pour permettre le consentement » dans les cas de manipulation psychologique ou d'agression sexuelle⁴. Nous

¹ Athlétisme Canada (2023), *Sport sécuritaire*, page consultée le 13 janvier 2023. Voir : <https://athletics.ca/fr/sport-securitaire/>.

² Willson, E., G. Kerr, A. Battaglia & A. Stirling (2022), *Listening to Athletes' Voices: National Team Athletes' Perspectives on Advancing Safe Sport in Canada*, *Frontiers in Sports and Active Living*, vol. 4. Voir : <https://doi.org/10.3389/fspor.2022.840221>.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

savons également que les athlètes s’identifiant comme des femmes déclarent plus de cas de préjudice⁵.

Selon l’Organisation mondiale de la santé (2020), la violence psychologique est la forme la plus courante de maltraitance dans le sport; elle a été signalée par 38 à 72 % des athlètes, alors que de 9 à 30 % des athlètes ont dit avoir été victimes d’agression sexuelle, et que de 11 à 21 % des athlètes ont signalé avoir subi de la violence physique⁶.

En général, les déséquilibres de pouvoir sont le résultat d’une quête « d’excellence » toxique et axée sur l’exclusion et d’une trop grande insistance sur les réussites internationales et les rétributions financières associées aux médailles olympiques. Nous reconnaissons qu’il y a de nombreux entraîneurs compétents et respectueux de nos athlètes à tous les niveaux du sport, mais ces statistiques mettent en évidence la nécessité d’un changement culturel et institutionnel.

Un changement de culture vers ce que Willson *et coll.* (2022) décrivent comme le « développement global de l’athlète » permettrait d’éliminer la *marchandisation* des athlètes, d’intégrer la santé mentale dans les mesures de santé et de bien-être généraux, de mettre davantage l’accent sur l’équité, la diversité et l’inclusion (EDI), et d’établir une politique de tolérance zéro par rapport aux relations sexuelles entre les athlètes et les entraîneurs, entre autres facteurs clés⁷. La FCFDU recommande qu’une nouvelle culture axée sur le *développement global de l’athlète*, appuyée par les politiques de sport sécuritaire du gouvernement fédéral, fasse partie du changement institutionnel relatif aux programmes, aux objectifs et aux mandats des organisations sportives canadiennes.

Les lacunes en matière de signalement et de reddition de comptes

Améliorer l’accessibilité des services aux victimes et confier à un tiers indépendant l’examen des cas d’agression sont des voies intégrales de justice pour les athlètes touchés. Ces derniers mois, nous avons vu les conséquences des lacunes dans les signalements et la reddition de comptes avec le scandale lié à Hockey Canada – où des [cas d’agression sexuelle](#) par des joueurs ou des entraîneurs de hockey ont été traités comme des incidents isolés, ce qui a nui encore plus à la situation des victimes et a freiné les importants changements culturels et institutionnels nécessaires au sein de l’organisation.

Ces lacunes sur le plan des signalements, de la reddition de comptes et de la transparence pourraient être corrigées en améliorant les politiques et procédures relatives aux signalements

⁵ Kerr, G. & E. Willson (2022), *Maltreatment in Sport: Current Knowledge and Future Directions*. Webinaire pour le Violence Against Women Learning Network. Voir : <https://www.vawlearningnetwork.ca/resource-spotlights/recorded-resource-spotlights/maltreatment-gbv-sportkerr-willson.html>.

⁶ Willson *et coll.* (2022).

⁷ *Ibid.*

d'agression et de maltraitance, notamment grâce à une composante sur l'analyse selon le genre dans les cadres de suivi et d'évaluation, à des efforts accrus en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) et à des rapports annuels sur les incidents. Qui plus est, il doit y avoir de réelles conséquences, comme des répercussions financières, pour les acteurs qui n'instaurent pas ces mécanismes. L'exemple de Hockey Canada montre de façon éloquent comment la perte de financement public et privé peut mener à un changement – et nous recommandons que des conditions strictes de financement soient mises en œuvre et surveillées de près afin d'assurer la reddition de comptes.⁸ Nous avons des institutions chargées de suivre les plaintes d'agression et de maltraitance (p. ex. le [BCIS](#), [la déclaration de Red Deer](#), le [CRDSC](#)), mais la reddition de comptes doit être une priorité absolue afin que les victimes obtiennent justice et que les agresseurs ne puissent pas conserver leur poste et risquer de causer davantage de tort.

Le besoin d'éducation

En 2022, les premiers ministres de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick [ont exigé](#) que « chaque personne représentant Hockey Canada » signe une politique contre le harcèlement et suive une formation sur la « prévention des agressions sexuelles et du harcèlement » comme condition à la tenue du Championnat mondial de hockey junior 2023 dans leurs provinces⁹. Ce leadership est fondamental et montre une compréhension des répercussions que ces événements peuvent avoir sur une communauté.

En ce qui a trait à la violence fondée sur le sexe (VFS), nous constatons que la prévalence de la culture du viol dans les sports d'équipe dits masculins, comme le hockey, peut causer un préjudice considérable¹⁰. La culture du viol est la « normalisation de la violence sexuelle » et elle est perpétuée par la masculinité toxique¹¹. Nous précisons que la masculinité n'est pas en soi toxique, mais qu'elle le devient dans une société où les hommes n'osent pas exprimer toute la gamme de leurs émotions et où l'agression sexuelle est considérée comme normale et inévitable¹². Il faut donner des exemples de masculinité positive afin de briser le cycle des préjudices, en plus d'éduquer tous les athlètes sur le consentement et ses ramifications. Des programmes tels que « [Beyond the Locker Room](#) » à Stratford, en Ontario, sont un bon exemple des moyens que peuvent prendre les hommes pour prévenir la violence fondée sur le sexe. Ainsi, en pratiquant des sports d'équipe, les jeunes athlètes peuvent apprendre d'importantes leçons sur le service communautaire, l'amitié et le leadership, comme il se doit.

⁸ Clipperton, J. (2022), *Tim Hortons latest company to pause Hockey Canada sponsorship over sexual assault allegation*, CBC Sports. Voir : [CBC Sports](#).

⁹ Donkin, K. (23 novembre 2022), *Sexual assault prevention training required for athletes, coaches and staff at 2023 world juniors*, CBC News. Voir : [CBC News](#).

¹⁰ Peters, A. (2022). *Toxic masculinity is part of elite hockey. We need a culture shift*, CBC News Calgary: Opinion. Voir : [CBC News](#).

¹¹ WAVAW Rape Crisis Centre (2013), *What is rape culture?* Voir : <https://www.wavaw.ca/what-is-rapeculture/>.

¹² *Ibid.*

Un programme de sensibilisation à grande échelle pour les athlètes et les entraîneurs (et tous les membres du personnel qui sont en relation avec les athlètes) – sur la maltraitance, les signes de conditionnement et de manipulation, la façon de reconnaître la violence et les personnes à qui s’adresser si l’on a besoin d’aide – doit être mis en place dans l’ensemble du système sportif. Bien qu’à notre avis, cette sensibilisation soit nécessaire dans toute la société (on estime que seulement un Canadien sur trois comprend ce qu’est le consentement)¹³, les interactions répétées et les liens étroits des athlètes avec les entraîneurs et les coéquipiers rendent cette sensibilisation urgente et nécessaire dans ce domaine. Il convient également de mentionner qu’à ce jour, aucune accréditation officielle n’est requise pour devenir entraîneur.

Nous saluons le [récent investissement visant à améliorer les connaissances en matière de santé mentale](#) chez les entraîneurs et les dirigeants sportifs dans les communautés qui font face à la discrimination et à l’exclusion sociale. Nous encourageons l’affectation de fonds supplémentaires à tous les groupes de la société dans ce sens, en mettant l’accent sur les problèmes récurrents de violence et de maltraitance qui ont été observés dans le sport ces dernières années.

Pour favoriser la *sécurité dans le sport*, la FCFDU recommande au gouvernement du Canada de :

- Fournir un financement annuel pour favoriser les changements de culture visant à promouvoir le *développement global des athlètes* dans le cadre de la détermination des objectifs et des mandats des organisations sportives canadiennes, avec le soutien des politiques en matière de sport sécuritaire du gouvernement fédéral.
- Corriger les lacunes concernant le signalement des cas de violence et de maltraitance en :
 - Améliorant les politiques et les procédures relatives au signalement des cas de violence et de maltraitance;
 - Accroissant les efforts sur le plan de l’équité, de la diversité et de l’inclusion (EDI);
 - Rendant obligatoires les rapports annuels, qui comprennent un registre des incidents;
 - Tenant les acteurs récalcitrants responsables de leurs actes, avec des répercussions financières potentielles.
- Exiger que **tous** les athlètes, leurs familles et tuteurs, ainsi que les entraîneurs et leur personnel suivent une formation sur le consentement, la violence et la maltraitance, et veiller à ce que cette formation nécessite un engagement important.

À propos de la FCFDU

La [FCFDU](#) (Fédération canadienne des femmes diplômées des universités) est un organisme autofinancé et non partisan qui regroupe plus de 6 500 femmes et 95 clubs de partout au Canada.

¹³ Fondation canadienne des femmes (2015), *1 seul Canadien sur 3 sait ce qu’est le consentement sexuel*, Fondation canadienne des femmes. Voir : [page Web de la Fondation canadienne des femmes](#).

L'organisme œuvre à améliorer la situation des femmes ainsi qu'à promouvoir les droits de la personne, l'éducation du public, la justice sociale et la paix au Canada et à l'étranger. La FCFDU est membre du Conseil national des femmes du Canada. La FCFDU possède également un statut consultatif spécial auprès des Nations unies (ECOSOC) et est membre du réseau de la Commission canadienne pour l'UNESCO. La FCFDU est le plus important des 61 membres affiliés de Graduate Women International et est membre de l'Alliance internationale des femmes (AIF).

Personne-ressource

Paige Inglis

Coordonnatrice nationale, Défense des intérêts, FCFDU

613-234-8252 x 106

Advocacy@cfuw-fcfdu.ca